

Recherches sociographiques



Nadine-Josette CHALINE, René HARDY et Jean ROY, *La Normandie et le Québec vus du presbytère*

Benoît Lacroix

Volume 30, Number 2, 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056452ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056452ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lacroix, B. (1989). Review of [Nadine-Josette CHALINE, René HARDY et Jean ROY, *La Normandie et le Québec vus du presbytère*]. *Recherches sociographiques*, 30(2), 307–309. <https://doi.org/10.7202/056452ar>

Nadine-Josette CHALINE, René HARDY et Jean ROY, *La Normandie et le Québec vus du presbytère*, Montréal et Rouen, Boréal/Publications de l'Université de Rouen, 1987, 210 p.

Trois historiens expérimentés se sont liés pour étudier la correspondance (cent cinquante-sept lettres), de 1887 à 1899, entre les curés Charles et Vital Bellemare (sans lien de parenté), de Saint-Boniface-de-Shawinigan (Québec) et de Chambray-sur-Eure (France). Découverts au séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, les huit volumes reliés des lettres manuscrites ont été presque totalement transcrits. Le livre compte, en plus, trente illustrations, deux tableaux généalogiques, deux cartes, un index des noms de lieux et de personnes, une bibliographie complétée par une vingtaine de pages de notes. L'introduction expose les circonstances de la correspondance, signale les ressemblances et les différences, et par là démontre à quel point aura été efficace la collaboration entre l'équipe d'Histoire de l'Université de Haute-Normandie et celle du Centre de recherche en études québécoises de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Voici donc deux régions : la Normandie et la Mauricie. Deux presbytères. Deux ecclésiastiques, témoins des mentalités religieuses de leur milieu. Les historiens des religions savent qu'il existe des espaces réservés, des lieux essentiels à la vie de la communauté (place du marché, fontaine, perron d'église, presbytère), dont peu de confessions peuvent se passer. Nos deux correspondants habitent justement un espace quasi sacré : la *domus parochialis*, la maison curiale, le presbytère. Il est, en principe, réservé aux prêtres de la paroisse comme résidence obligatoire selon le droit canon. Il jouit en plusieurs cas d'une sorte d'immunité claustrale et constitue une forme assez particulière d'habitat : terrain, architecture, mobilier, aménagement des chambres d'hôtes, salle de séjour, tout contribue à en faire, tour à tour, un asile et un observatoire.

Au Québec, jusqu'au milieu du XX^e siècle, le presbytère, pour de multiples raisons, est considéré, par le peuple du moins, comme un lieu sacré, « par proximité » dirions-nous aujourd'hui. Le curé y vit, les ecclésiastiques s'y regroupent au temps des grandes cérémonies, l'évêque s'y arrête. Bâti souvent par les paroissiens, près de l'église et du cimetière, exempt des taxes municipales, le bâtiment renferme registres paroissiaux et cahiers des prônes. On s'y rend sans préavis pour demander conseil, pour obtenir l'autorisation d'un mariage, même pour changer un chèque ou vérifier une transaction. On y vient payer sa dime et ses autres redevances, ou simplement saluer le curé, le vicaire, peut-être « monseigneur », car, si le cleric est ici seigneur, le fidèle est son vassal. Cette rare visite, un paroissien se l'offre s'il a une bonne raison pour parler au prêtre ailleurs qu'à la sacristie ou au confessionnal. Dans l'histoire sociale du Québec, le presbytère fut aussi le lieu de certaines assemblées politiques. Sur sa galerie, on a tenu encans et rencontres décisives pour la communauté. Tout un folklore (chants et récits) recèle d'historiettes plus ou moins édifiantes à propos d'un curé et de sa servante d'âge canonique qu'on appelle « madame le curé », « la toupie », « la bonne à tout faire... et à tout savoir ».

L'importance du lieu n'est pas la même en Normandie. Ici, le bâtiment appartient à la commune, le curé paie un loyer, les archives sont à la mairie. La population est moins croyante et surtout moins prévenante. Les occupants du presbytère y vivent différemment : lecture surtout, musique et photographie, visite des confrères, bonne cuisine et cidre, sont autant d'activités qui font contrepoids aux tâches curiales et aux rares offices qu'arrivent encore à fréquenter des paroissiens rétifs.

L'intérêt de la correspondance des curés Bellemare vient d'abord de la personnalité colorée des deux personnages. Profondément dévoués à leur rôle de médiateur spirituel, ils sont, l'un et l'autre, altruistes, sensibles à l'amitié et solidaires de leur communauté. Ces prêtres « tout à tous » et « hommes de bon conseil » restent de bons vivants. Le Québécois semble profiter autant de son prestige et de la pratique dominicale massive que le Français, de ses amitiés et de ses rencontres périodiques avec des confrères. Donc, pourquoi l'auteur parle-t-il d'un « pauvre prêtre normand enfermé dans son église » ? (P. 20.) que dire alors de toutes ses visites au château et de tous ses bons repas partagés ? Spontanés et généreux, les deux pasteurs ont aussi, c'est bien naturel, une sympathie plus affirmée pour les ouailles qui les suivent que pour celles qui les refusent, surtout en Normandie. En Mauricie, celui qui ne fait pas ses Pâques passe pour un anticlérical, en Normandie, pour un franc-maçon. Une même nostalgie du passé les habite (ce que nous savions déjà) : ils sont obsédés par un sentiment monarchique qui se manifeste, surtout en France à cause de 1789, sur un ton nettement revendicateur.

Amateur de lecture, le clerc normand possède une large bibliothèque dont il serait prêt à échanger les livres avec son confrère mauricien qui, lui, se montre si pris par sa paroisse qu'il n'a, semble-t-il, ni le goût ni le temps de s'instruire. La tradition orale supplée : ses lettres en donnent souvent la preuve. Par ailleurs, le bon curé européen, grand fumeur de pipe, aguerrri à la frugalité de la table, ne voit pas très bien pourquoi, dans ce pays si froid qu'est le Canada, l'on ne boive ni vin ni cidre.

Cette correspondance du siècle passé est importante non seulement par ses auteurs ou pour la qualité de leur prose quotidienne et fraternelle, mais aussi pour la calme complexité qui nous touche encore aujourd'hui, et pour tout ce qu'on découvre ou redécouvre du monde communal. Tant de détails, de récits à propos de ce qui est croyance et culte, par exemple horaires des offices à l'église, dîmes et quêtes, visites et dévotions paroissiales, coutumes funéraires, fêtes de Noël et de Pâques, pèlerinages, bénédictions de cloches, etc. Même si, à l'occasion, se glissent des jugements plutôt rapides sur les personnes, on trouve rarement à redire de leurs idées, de leurs pratiques et de leurs conduites, comme si l'indulgence ou la miséricorde s'imposait d'elle-même.

Mais pourquoi ces « bons prêtres », comme on disait à l'époque, ne semblent-ils pas vouloir trop parler de leur vie intérieure, de leur état d'âme en tant qu'hommes d'église ? Peut-être parce que leur fonction presbytérale entraîne plutôt dans la considération altruiste et l'information amicale. Un échange de lettres spirituelles aurait donné un tout autre bilan. Ces pasteurs s'identifient davantage au souci des autres qu'à l'introspection. Nous n'en connaissons que mieux la vie quotidienne du temps !

Ce livre rendra service à l'étude des structures agraires avec des aperçus parfois inattendus de la part d'ecclésiastiques concernés par la religion, la politique, l'administration, l'économie, mais aussi par le sol, le climat, le cycle des coutumes, les aménagements et les habitudes en rapport avec les recensements, les corvées, la guignolée, les chantiers, les travaux saisonniers et les sucres. La perspective est en général ethnocentrique et régionaliste. Même sans index thématique, les érudits du folklore matériel et de l'ethnographie comparée trouveront de quoi s'instruire agréablement sur l'influence des distances et l'importance des traditions orales, au Québec en particulier. Bref, l'ouvrage de Chaline, Hardy et Roy servira non seulement à la sociologie religieuse et à l'historiographie, mais aussi à l'ethnographie. Des études de ce genre entre francophones d'Europe et

d'Amérique s'imposent d'autant plus qu'elles nous renvoient à un passé pas si lointain où Nouvelle-France et Ancien Régime étaient en étroite liaison.

Benoît LACROIX

Centre d'études des religions populaires.

Jean-Claude PETIT et Jean-Claude BRETON (dir.), *Le laïc : les limites d'un système*, Montréal, Fides, 1987, 380 p. (« Héritage et projet », 36.)

Un an avant le synode romain de 1989 sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde, la Société canadienne de théologie, lors de son congrès annuel, a voulu permettre à des théologiens et à des pasteurs d'explorer leur perception de la distinction du clerc et du laïc telle que vécue. Des communications, quatorze, présentées par quinze auteurs d'horizons disciplinaires et ecclésiaux différents, trouvent place dans le livre ; mais des discussions et des débats en découlant, aucune trace ! Le lecteur s'étonnera de la pluralité des modes d'approches et de leur caractère quelquefois partiel ou partial, mais il percevra une remarquable convergence. Les auteurs font plus que mettre à jour « les limites d'un système » : ils invitent au dépassement et à l'abandon d'un système qui fait obstacle à la vitalité des communautés chrétiennes dans la culture actuelle.

Trois articles méritent toute l'attention des lecteurs. Parrainées par certaines facultés de théologie, ces recherches apportent des éclairages significatifs sur le thème de l'ouvrage.

Raymond LEMIEUX, sociologue de la religion bien au fait de l'évolution de la théologie, aborde la distinction entre clerc et laïc sous l'angle d'une interpellation institutionnelle de l'Église. Il fait remarquer le glissement des frontières entre prêtres et fidèles par une lecture évocatrice des phénomènes de laïcisation des clercs et de promotion des laïcs au Québec. Il appelle à une intelligence « laïcale » de la foi et de l'Église. Les laïcs engagés « actualisent dans l'institution une expérience forgée ailleurs. Ils portent, au cœur de l'Église, l'altérité du monde comme ils portent, dans le monde, l'altérité de l'Église. » (P. 43.) Les ambiguïtés, l'incertitude des agents quant à leur autorité ou à leur spécificité, ne sont pas des tares de la vie ecclésiale, mais des matériaux d'édification de l'Église. Ils expriment une dynamique. Lemieux, on le voit, manifeste un parti pris explicite en faveur de la laïcité.

Thomas-R. POTVIN étudie le baptême comme enracinement du chrétien dans la participation à la triple fonction du Christ, Prêtre, Prophète et Roi. Sa réflexion part des lieux théologiques traditionnels (Bible, apologistes, pères de l'Église, théologiens) pour s'arrêter sur le Concile Vatican II. Fidèle à une méthode théologique reconnue — peut-être rébarbative aux non-initiés —, il montre les différentes tendances de la tradition et conclut que « l'harmonie entre la triple fonction du peuple de Dieu dans son ensemble et la triple fonction de pasteurs en particulier n'a pas été parfaitement réalisée à Vatican II, et le nouveau *Code de droit canonique* (1983) n'a pas créé de nouvelles catégories